

Plan n°2

Légende :

-  Axe d'écoulement des phénomènes gravitaires
-  Périmètre réglementé du PPR
-  Bati léger
-  Bati d'ur
-  Parcellaire
-  Identifiant
-  Routes
- Zonage réglementaire du PPR**
-  Zones non constructibles
-  Zones dans lesquelles le bâti est limité à l'existant
-  Zones de risque moyen, constructibles avec mise en oeuvre de prescriptions
-  Zones de risque faible, constructibles avec mise en oeuvre de prescriptions
-  Zones non soumises aux phénomènes naturels de référence

1:2000

